|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NATIONS**  **UNIES** | | **EP** |
| UNEP | **Programme des**  **Nations Unies pour**  **l’environnement** | Distr.  GÉNÉRALE  UNEP/OzL.Pro/ExCom/87/10  16 juin 2021  FRANÇAIS  ORIGINAL : ANGLAIS |

COMITÉ EXÉCUTIF

 DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS   
 D’APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-septième réunion

Montréal, 28 juin – 2 juillet 2021[[1]](#footnote-1)

**RAPPORT GLOBAL D’ACHEVEMENT DE PROJET DE 2021**

**Contexte**

# À chacune de ses réunions, le Comité exécutif examine la question des rapports d’achèvement de projets (RAP) en souffrance. À sa 86e réunion, le Comité exécutif a entre autres exhorté les agences bilatérales et d’exécution à soumettre à la 87e réunion les rapports d’achèvement de projet (RAP) en souffrance pour les accords pluriannuels et les projets individuels, ou bien à fournir les raisons pour lesquelles ces rapports n’ont pas pu être soumis. Le Comité a également exhorté les agences principales et de coopération à coordonner étroitement leurs travaux pour achever leurs sections des rapports d’achèvement de projets, afin de permettre à l’agence d’exécution principale de les remettre aux dates prévues (décision 86/43(b) et (c)).

# En raison du coronavirus (COVID-19), les 85e et 86e réunions ont été reportées, et le Comité exécutif a accepté de mettre en place un processus d’approbation en période intersessions (IAP) afin d’examiner certains rapports et projets. Le Comité exécutif a en outre convenu d’aborder le rapport global d’achèvement de projet de 2020 lors de l’IAP prolongé mis en place pour la 86e réunion. Par conséquent, les listes des RAP reçus et dus pour le présent rapport remontent à la fin septembre 2020 et à la date limite de soumission du 3 mai 2021.

# Conformément à la décision 86/43(b) et (c), la liste de tous les RAP dus a été envoyée le 3 mars 2021 aux agences bilatérales et aux agences d’exécution.

Rapports d’achèvement de projet reçus pour des accords pluriannuels

# Sur les 208 accords pluriannuels achevés, les agences bilatérales et d’exécution ont remis 199 rapports d’achèvement de projet (RAP) avant la 87e réunion, laissant 9 rapports en instance, comme l’indique le tableau 1. La liste des 7 RAP remis après la 86e réunion figure à l’annexe I au présent rapport.

# **Tableau 1. Vue d’ensemble des RAP pour les accords pluriannuels**

| **Agence principale** | **Achevés** | **Reçus avant la 86e réunion** | **Reçus après la 86e réunion** | **En instance** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Canada | 3 | 3 | 0 | 0 |
| France | 6 | 6 | 0 | 0 |
| Allemagne | 10 | 9 | 0 | 1 |
| Japon | 1 | 1 | 0 | 0 |
| PNUD | 44 | 44 | 0\* | 0 |
| PNUE | 62 | 59 | 3 | 0 |
| ONUDI | 56 | 54 | 2\* | 0 |
| Banque mondiale | 26 | 18 | 0 | 8 |
| **Total** | **208** | **194** | **5** | **9** |

# \* Deux RAP ont été reçus (phase I du PGEH pour le Cameroun de la part de l’ONUDI et phase I du PGEH pour le Ghana de la part du PNUD) qui ne faisaient pas partie des objectifs de 2021.

# Une analyse du montant global des décaissements, des SAO éliminées et des retards dans la finalisation des dix RAP pour des accords pluriannuels est résumée au tableau 2.

# **Tableau 2. Vue d’ensemble du budget, des SAO éliminées et des retards dans les RAP soumis pour les accords pluriannuels après la 86e réunion**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Agence principale** | **Fonds pour des accords pluriannuels ($US)** | | **Élimination de la consommation en tonnes PAO** | | **Retards moyens (en mois)** |
| **Approuvés** | **Décaissés** | **Approuvée** | **Réelle** |
| PNUD | 1 356 311 | 1 030 756 | 26,2 | 5,8 | 0 |
| PNUE | 6 215 421 | 5 617 832 | 1 317 | 1 317 | 33 |
| ONUDI | 3 749 677 | 3 369 051 | 62 | 59 | 0\* |
| **Total général** | **11 321 409** | **10 017 639** | **1 405** | **1 382** | **11,11** |

\* Les retards issus du rapport périodique pour la phase I du PGEH pour le Qatar (ONUDI) n’étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce document.

**Raisons des retards**

# L’éventail des raisons des retards des projets d’accords pluriannuels allaient des processus administratifs et de l’instabilité politique à la complexité de la sélection de la technologie et aux questions de sécurité liées à la technologie sélectionnée.

# Une raison de retard souvent signalée était la longueur des processus administratifs pour certaines activités, telles que la révision de la législation et la mise en place d’un système de certification dans le domaine de la réfrigération et de la climatisation.

# Deux pays ont mentionné que l’instabilité institutionnelle due respectivement à un changement de gouvernement ou un changement au sein des unités nationales de l’ozone (UNO) a eu une incidence sur le décaissement en temps voulu des fonds et le décaissement des surcoûts d’exploitation, entraînant tous deux un retard de mise en œuvre. Dans un pays, l’instabilité politique a entraîné le report du projet, prolongeant certaines activités connexes, tandis qu’un autre pays était confronté à de graves problèmes d’instabilité politique et de sécurité, retardant le démarrage du plan national d’élimination et obligeant au transfert de ses ateliers de formation à l’étranger, ce qui a ralenti le processus et augmenté les coûts.

# Un pays a indiqué qu’en raison de la sélection de la technologie (R-290), il a dû arrêter ses programmes incitatifs destinés aux utilisateurs finaux et les remplacer par la suite par le renforcement des capacités des unités de climatisation utilisant la nouvelle technologie. Le même pays a fait remarquer que l’acquisition des équipements avait été difficile, en particulier pour les identificateurs et les cartes de circuit pour les équipements de réfrigération. Un pays a décidé de mettre en œuvre ses projets en minimisant au maximum son impact sur les opérations commerciales des entreprises bénéficiaires, et en raison de son important volet de formation à la manipulation sans danger des hydrocarbures, une nouveauté pour le pays, d’importants retards de mise en œuvre étaient inévitables.

# **Enseignements tirés**[[2]](#footnote-2)

# Les enseignements tirés des accords pluriannuels couvraient un large éventail de sujets, notamment la conception de projets, la communication et l’implication des parties prenantes, la rotation du personnel et la stabilité des UNO, le suivi, le renforcement des capacités, le coût et la disponibilité des équipements pour l’adoption de nouvelles technologies, le dédouanement, et des politiques et des règlements intervenant à temps et applicables.

# La conception du projet est déterminante pour une mise en œuvre réussie et doit prendre en considération l’intégration des activités réparties entre les volets ne portant pas sur des investissements et ceux liés aux investissements, et une compréhension de la production et de la consommation d’énergie du pays. Un pays a évoqué la nécessité d’inclure un système de suivi financé visant la mise en œuvre des activités et l’assistance technique afin d’en garantir l’efficacité. Un autre a souligné l’importance pour l’UNO d’établir un système de documentation et de remise rapport, ainsi qu’un protocole de communication pour éviter les retards de mise en œuvre.

# Un suivi rigoureux et une communication étroite entre toutes les parties prenantes sont essentiels à la réussite d’un projet. Ceci est particulièrement important lorsqu’un pays, confronté à l’instabilité politique, doit s’adapter rapidement et éventuellement demander des prolongations ou des reports de projets. Des consultations et une communication régulière entre les agences d’exécution et le gouvernement facilitent l’identification et la résolution rapides des problèmes risquant d’avoir un impact sur le bon déroulement de la mise en œuvre. Une UNO stable est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement et l’exécution en temps voulu des activités et, par conséquent, les changements visant l’administrateur national du bureau de l’ozone peuvent avoir un effet négatif sur la mise en œuvre. Parallèlement, une collaboration étroite et une communication fréquente avec les bureaux des douanes, s’ajoutant à la formation, sont essentielles pour un suivi efficace des SAO et le succès de tous les plans d’élimination.

# Les programmes de renforcement des capacités et les initiatives de formation sont essentiels pour une mise en œuvre réussie et assurer sa durabilité. Par exemple, un pays a mentionné que le renforcement des capacités s’est avéré utile. Un autre a expliqué que les programmes de reconversion ainsi que la formation et les équipements destinés aux bonnes pratiques de sécurité se sont révélés plus efficaces que les incitatifs financiers. Un autre pays encore a indiqué l’importance d’installer un système de sécurité intégré complet dans l’ensemble de l’usine dans le cas de substances inflammables et explosives. D’autres enseignements découlant du renforcement des capacités pour les utilisateurs finaux ont été tirés de la complexité de la planification de la formation, car les utilisateurs finaux doivent d’abord utiliser les équipements afin d’évaluer leurs besoins de formation. Un pays a utilisé le principe de flexibilité pour fournir une formation supplémentaire et répondre aux besoins des utilisateurs finaux ; le défi était d’assurer un soutien technique immédiat après la mise en service et la production d’essai, et la formation principale pour le secteur des mousses dans une deuxième phase.

# Un pays a mentionné les impacts positifs des projets de reconversion, qui ont été indiqués par les entreprises bénéficiaires comme permettant de produire des produits de meilleure qualité avec des surcoûts d’exploitation négligeables. Cependant, la disponibilité et le prix de la technologie jouent un rôle clé pour en assurer la pérennité. À titre d’exemple, un pays a dû arrêter le projet en raison de l’indisponibilité des substances de remplacement. De même, les frigorigènes à base d’hydrocarbures gagnent en popularité dans certains pays, bien que la croissance continue de leur utilisation risque d’être entravée par le manque d’approvisionnement fiable et régulier pour les besoins d’entretien. Dans le secteur des mousses, l’efficacité opérationnelle élevée de la technologie à base du formiate de méthyle par rapport à la fabrication de base est attrayante, mais la disponibilité du HCFC-141b rend les formules de mousse meilleur marché et menace la durabilité. Une solution suggérée pour stimuler cette dernière, serait la création d’une entreprise de formulations à base de formiate de méthyle dans le pays voisin.

# L’importation coûteuse d’équipements empêche également l’introduction de certaines technologies, jusqu’à ce que les fabricants locaux commencent à produire des équipements à faible PRP, ce qui réduira, il faut espérer, le coût moyen et accroîtra les connaissances relatives aux nouvelles solutions de remplacement dans le secteur de l’entretien. Un pays a noté un long processus de dédouanement pour les envois de l’ONU, entraînant des frais d’entreposage élevés. Dans un autre cas, le dédouanement retardé, combiné à d’importants retards du côté des fournisseurs, a entraîné un report du projet allant jusqu’à trois ans.

# Les programmes de récupération et de recyclage pourraient bénéficier d’une évaluation à l’échelle nationale et de la création d’un programme national de récupération pour soutenir les entreprises d’entretien utilisant les infrastructures en place, et les guider à travers les différentes mesures législatives.

# Les enseignements tirés des cadres politiques et réglementaires concernaient l’importance de la mise en œuvre à bref délai des interdictions et des quotas visant les importations et la fabrication de SAO indésirables. Un pays a mentionné que l’élimination des HCFC pourrait s’avérer plus difficile à température ambiante élevée, car les solutions de remplacement pour les applications de petite taille étaient encore sujettes à caution. De même, l’application précoce du système d’octroi de permis est également un élément important pour assurer la durabilité du PGEH. Une agence d’exécution a mentionné que d’autres options politiques pourraient être explorées pour soutenir les parties prenantes qui utilisent des agents de gonflage des mousses sans SAO, comme le contrôle des importations et des exportations de HCFC, la limitation des produits basés sur l’utilisation d’agents de gonflage contenant des HCFC, en accordant un allégement fiscal préférentiel aux produits en mousse sans HCFC, permettant ainsi aux parties prenantes d’utiliser des solutions de remplacement respectueuses de l’environnement.

# D’autres problèmes ont été rencontrés dans différents pays tels que les barrières linguistiques lors de l’organisation d’ateliers en anglais et dans la distribution du matériel, en raison du fait que de nombreux techniciens sont réticents à emprunter du matériel aux laboratoires. Dans ce cas, l’agence d’exécution a recommandé de trouver des solutions destinées à promouvoir l’utilisation de solutions de remplacement et de bonnes pratiques.

RAP reçus pour des projets individuels

# Sur un total de 1 856 projets d’investissement achevés, les agences bilatérales et d’exécution ont remis 1 853 RAP, faisant qu’il reste trois RAP en retard, comme l’indique le tableau 3.

**Tableau 3. RAP remis pour des projets d’investissement**

| **Agence** | **Achevés** | **Reçus avant la**  **86e réunion** | **Reçus après la**  **86e réunion** | **En instance** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| France | 13 | 13 | 0 | 0 |
| Allemagne | 20 | 19 | 0 | 1 |
| Italie | 11 | 11 | 0 | 0 |
| Japon | 6 | 6 | 0 | 0 |
| Espagne | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Royaume-Uni de Grande Bretagne et d’Irlande du Nord | 1 | 1 | 0 | 0 |
| États-Unis d’Amérique | 2 | 2 | 0 | 0 |
| PNUD | 897 | 895 | 2 | 0 |
| ONUDI | 448 | 448 | 0\* | 0 |
| Banque mondiale | 457 | 454 | 1 | 2 |
| **Total** | **1 856** | **1 850** | **3** | **3** |

# L’ONUDI a soumis un RAP (EGY/ARS/50/INV/92) qui ne faisait pas partie des objectifs de 2021.

# Sur les 1 234 projets ne portant pas sur des investissements[[3]](#footnote-3) menés à bien, les agences bilatérales et d’exécution ont soumis 1 221 rapports d’achèvement de projet, laissant 13 RAP en souffrance, comme l’indique le tableau 4.

**Tableau 4. RAP remis pour des projets ne portant pas sur des investissements**

| **Agence** | **Achevés** | **Reçus avant la 86e réunion** | **Reçus après la 86e réunion** | **En instance** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Canada | 57 | 57 | 0 | 0 |
| France | 34 | 34 | 0 | 0 |
| Allemagne | 61 | 60 | 0 | 1 |
| Italie | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Japon | 17 | 17 | 0 | 0 |
| Portugal | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Fédération de Russie | 1 | 0 | 0 | 1 |
| PNUD | 295 | 294 | 1 | 0 |
| PNUE | 479 | 469 | 3 | 7 |
| ONUDI | 154 | 154 | 0 | 0 |
| Banque mondiale | 44 | 39 | 2 | 3 |
| Autres[[4]](#footnote-4) | 90 | 90 | 0 | 0 |
| **Total** | **1 234** | **1 215** | **6** | **13** |

# La liste des 10 RAP pour des projets d’investissement et des projets ne portant pas sur des investissements (y compris un rapport global d’achèvement pour une enquête sur les solutions de remplacement des SAO au niveau national) reçus après la 86e réunion figure à l’Annexe II du présent document. Les résultats cumulés pertinents pour le décaissement, l’élimination réelle et les retards sont indiqués au tableau 5.

# **Tableau 5. Vue d’ensemble du budget, des SAO éliminées et des retards dans les projets individuels soumis après la 86e réunion**

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Agence** | **Nombre de projets** | **Financement ($US)** | | **Tonnes PAO éliminées** | | **Retard moyen (mois)** | |
| **Approuvé** | **Décaissé** | **Approuvé** | **Réelles** | **Durée** | **Retards** |
| BIRD | 3 | 6 392 550 | 6 314 804 | 489,00 | 489,00 | 29,33 | 10,33 |
| PNUD | 3 | 3 261 435 | 3 261 435 | 239,2 | 239,2 | 40,33 | 16,67 |
| PNUE | 3 | 87 223 | 61 424 | 0 | 0 | 39,67 | 19,67 |
| ONUDI | 1 | 5 899 000 | 5 890 676 | 159,5 | 159,5 | 167 | 132 |
| **Total** | **10** | **15 640 208** | **15 528 339** | **887,7** | **887,7** | **69,08** | **44,67** |

**Raisons des retards**

# De longs processus administratifs et des problèmes ont eu une incidence sur la mise en œuvre en temps voulu de projets individuels (par ex. signature d’un mémorandum, approbation d’un nouvel enregistrement et processus d’examen de la documentation). Ces problèmes ont été résolus grâce à une coordination et une communication améliorées entre l’UNO et l’agence d’exécution. Un pays a mentionné que l’impact de la rotation du personnel au sein du ministère avait également un impact sur la mise en œuvre en temps opportun.

# Des problèmes liés à l’entreprise et aux équipements ont également été à l’origine de retards. Dans un cas, des entreprises fabriquant des inhalateurs à doseur (MDI) ont dû reporter leurs activités en raison de l’enregistrement du nouveau produit, des longs travaux de construction des locaux et des tests de stabilité requis. De surcroît, les nouveaux équipements reçus ont nécessité une assistance technique ; cependant, l’entrepreneur sélectionné s’est retiré de l’accord et un nouveau processus d’appel d’offres a dû être lancé. Une étroite coordination avec l’agence d’exécution a conduit à une mise en œuvre réussie du projet.

# La situation politique dans un pays et la pandémie de COVID-19 ayant entraîné la fermeture temporaire d’entreprises dans un autre, ont également été des causes justifiant des retards.

# Les rapports de vérification ont été retardés pour diverses raisons allant des problèmes de connexion Internet, qui ont entravé l’accès aux données ; la disponibilité du consultant ; des événements naturels (ouragan majeur) ; et la lenteur de la mise en œuvre d’une première tranche du PGEH qui a impacté le processus de vérification. Ces problèmes ont tous été résolus grâce à la coopération des consultants, aux agences d’exécution et à l’engagement des différentes parties prenantes au niveau des pays.

# Un rapport d’étude de faisabilité a indiqué que les retards étaient dus à la sélection du site sur la base de critères techniques et financiers qui n’ont pas donné de résultats tangibles. Les sites sélectionnés n’avaient pas accès à une source profonde d’eau de mer, à des sources de chaleur rejetées ou à un réseau de canalisations de gaz naturel en aval (pour le refroidissement à absorption assistée par l’énergie solaire).

# Des projets de démonstration ont subi des retards en raison de la fourniture d’équipements d’essai ; l’indisponibilité des produits chimiques (HFC-1233zd(E) et HFO-1336mzz(Z)) lors du démarrage du projet ; et la mise en place d’un nouveau système d’habilitation de sécurité qui a ralenti l’approbation de l’aide internationale.

# **Enseignements tirés**[[5]](#footnote-5)

# Les enseignements tirés des projets individuels couvrent une large gamme de problèmes qui sont classés par catégorie dans les paragraphes ci-dessous. Les enseignements récurrents découlent, entre autres : de la communication entre les parties prenantes et de leur inclusion dans les rapports ; des exigences spécifiques pour les technologies de remplacement ; des problèmes liés aux coûts et au financement ; des normes de sécurité ; des exigences de formation ; et de l’efficacité énergétique.

# Inhalateurs à doseur sans CFC

# L’excellente coopération entre les autorités locales et internationales, et entre les fournisseurs d’équipements et de technologies a permis de mener à bien la reconversion d’une entreprise de fabrication d’inhalateurs à doseur et à l’élimination des CFC correspondants utilisés. Cette réussite sera reproduite par l’agence d’exécution dans toute la région.

# En raison des exigences sanitaires strictes des produits médicaux et en vue d’assurer la compatibilité entre les propulseurs de remplacement et le médicament, trouver des solutions de remplacement aux produits pharmaceutiques était un défi majeur à l’échelle mondiale. De plus, en raison de problèmes de sécurité publique, les procédures d’approbation de nouveaux produits pharmaceutiques sans CFC étaient complexes et longues. Il est donc nécessaire qu’une capacité et un temps suffisants soient alloués aux procédures d’approbation et d’enregistrement de ces projets. Il est également recommandé que les instituts au sein de l’industrie apportent leur soutien.

# Étude de faisabilité

# Les enseignements tirés de l’étude de faisabilité concernaient principalement les coûts et les économies réalisées dans le cadre de la technologie de nature différente et de sa consommation d’énergie. Les coûts d’investissement requis pour l’installation de la technologie de nature différente pour les deux sites étaient environ 50 pour cent plus élevés que ceux de la technologie actuellement utilisée (c’est-à-dire que le coût était de 1 600 $US/TR pour la technologie de nature différente par rapport à 750 $US/TR pour la technologie actuelle). Cependant, sur la base d’une analyse comparative des coûts d’investissement et d’exploitation pour les deux technologies, l’étude a révélé un taux de rendement interne de 31 pour cent avec une période de récupération de quatre ans pour récupérer les coûts d’investissement (soit 680 000 $US) pour l’installation du système de nature différente dans un établissement ; et un taux de rendement de 35 pour cent avec une période de récupération de deux ans pour récupérer les coûts d’investissement (68 850 $US) pour l’autre. De plus, l’utilisation des technologies de nature différente a mis en évidence des économies d’énergie d’environ 46 pour cent pour les deux sites par rapport à la technologie actuelle basée sur le système électrique traditionnel. L’étude a conclu sur la réalisation d’économies globales d’environ 52 pour cent pour le système de nature différente assisté par un système in-kind par rapport au simple système électrique traditionnel, indiquant que cela pourrait éventuellement être adopté dans d’autres applications utilisant des systèmes centraux dans le pays.

# Projets de démonstration

# Dans un projet de démonstration, les résultats ont conclu qu’avec des spécifications claires des composants minimaux des équipements permettant les opérations de gonflage des mousses, les distributeurs de mousse de base pourraient être disponibles à un coût inférieur à celui des distributeurs standard, réduisant potentiellement les coûts d’équipement pour les très petits fabricants de mousse. Dans certains cas, les spécifications des équipements doivent être ajustées pour permettre l’utilisation de formules chimiques à rapport variable.

# Un enseignement supplémentaire découle de la nécessité de prévoir un délai de mise en œuvre suffisant pour des projets de démonstration complexes, en particulier lorsque le temps nécessaire à la production de machines prototypes et à leur mise au point contient un certain degré d’incertitude.

# Un autre projet de démonstration a souligné l’importance d’une communication étroite avec les fournisseurs de substances chimiques, qui s’est avérée essentielle pour résoudre un problème technique imprévu sur la durée de conservation de l’un des produits chimiques considérés par le projet. La conception du projet aurait dû tenir compte des difficultés d’élaboration de spécifications d’équipements d’essai adaptés aux petites et moyennes entreprises de formulation ainsi que le temps nécessaire pour se familiariser avec les nouveaux équipements d’essai (appareil de transmission de chaleur et vaporisateurs à mousse à rapport réglable).

# Les coûts approuvés des testeurs de conductivité thermique ont été considérablement sous-estimés. Le coût approuvé se basait sur des testeurs qui ne pouvaient pas fournir le niveau de précision requis par l’industrie.

# Réfrigération

# Les projets de reconversion réussis nécessitent un mécanisme de coordination ouvert et fonctionnant en temps voulu entre les parties prenantes ; une conception détaillée du projet qui inclut les modifications du produit ; des allocations de ressources (notamment cofinancement et coordination interinstitutionnelle) ; la sélection d’experts expérimentés pour soutenir la phase de conception, de tests et d’essais ; et des fournisseurs expérimentés d’équipements/technologies.

# Un pays a recommandé d’envisager des investissements et des interventions parallèles dans le secteur de la fabrication et de l’entretien pour permettre la mise en place d’activités habilitantes pour assurer le soutien du déploiement et de l’adoption des technologies. Cela pourrait contribuer à modifier les opinions du public sur les risques d’inflammabilité et de toxicité, la pression élevée et les coûts des solutions de remplacement, tout en garantissant la durabilité des résultats du projet.

# Dans le cadre de l’utilisation de produits de remplacement inflammables, un pays a recommandé de budgétiser un audit de sécurité pour vérifier l’adoption sûre des frigorigènes. Une autre clé de la durabilité du projet est de mettre en place un réseau de centres d’entretien et de techniciens dotés d’une formation et d’équipements appropriés pour assurer une maintenance sûre et la qualité des produits à long terme.

# Il est important de considérer l’état des équipements de base et les besoins éventuels de mettre en concordance marques et types actuels (par ex. harmoniser le nouvel équipement avec les capacités installées actuellement afin d’assurer une compatibilité totale et l’intégration des systèmes de sécurité). À cet égard, un certain niveau de flexibilité quant à l’allocation des fonds peut garantir des économies d’ensemble dans le cadre du projet. Se dégager des rubriques ou des lignes budgétaires, par exemple, pourrait offrir ce genre de flexibilité. Avant tout, la certification et les normes d’équipement reconnues internationalement sont fondamentales pour assurer la sécurité.

# Bien que le Fonds multilatéral n’ait pas une politique d’efficacité énergétique, un projet a clairement démontré que certaines activités sont réalisables et fourniront effectivement des gains d’efficacité énergétique plus importants, directement convertis en réductions d’émissions, représentant de réelles opportunités d’atténuation du changement climatique. Par exemple, l’adoption du compresseur inverseur R-600a dans des modèles sélectionnés a fourni des gains d’efficacité énergétique multipliés par deux par rapport au compresseur à induction optimisé R-600a. Par conséquent, il est recommandé de poursuivre l’examen de politiques de financement destinées à encourager ces mises à niveau techniques en offrant des incitatifs, comme un soutien financier pour la révision de la conception du produit, la production et l’essai de prototypes dans le cadre des surcoûts supplémentaires.

# Certains projets autonomes ont accru la confiance des parties prenantes dans la mise en œuvre de l’Amendement de Kigali, car l’avancement des étapes de la ratification envoie des signaux clairs au marché sur la tendance future vers la réduction progressive des HFC.

# Un projet de démonstration a observé que la conception de congélateurs et d’équipements à basse température est plus difficile en raison des limites de la charge de gaz qui rend difficile l’obtention des températures et des performances attendues. Dans certains cas, il est nécessaire d’utiliser deux systèmes de réfrigération (par ex. compresseur, condenseur/évaporateur) alors qu’auparavant un seul pouvait être utilisé.

# Rapport de vérification

# Les rapports de vérification contenaient une série de recommandations pour les projets en cours et les projets futurs, concernant principalement la communication, la classification des données et la formation.

# Un rapport de vérification se préoccupait de l’existence à grande échelle d’une classification erronée des importations par le Département des douanes, qui peut être corrigée par une formation portant sur la classification et l’utilisation de codes corrects du Système Harmonisé (SH).

# Pour parvenir à ses fins, l’UNO devrait aider à sensibiliser, former et impliquer toutes les parties prenantes concernées par le commerce, les systèmes de permis et de quotas, en vue d’adopter des mesures de réglementation et convenir de stratégies et dispositions institutionnelles. Celles-ci devraient inclure les procédures de dédouanement des importateurs et la vérification de l’importation réelle ainsi que des inspections.

# L’UNO et le Département des douanes devraient convenir de protocoles pour améliorer la saisie précise des données, notamment la description de produit pour les substances réglementées. L’UNO devrait être activement impliquée dans le dédouanement des marchandises qui sont ou sont supposées être des substances réglementées et leur technologie. L’UNO devrait également entreprendre des audits trimestriels de la base de données de SYDONIA[[6]](#footnote-6) afin de permettre une vérification rapide des importations de frigorigènes signalées, d’identifier toutes les inexactitudes persistantes et les résoudre. L’UNO devrait intensifier son programme d’éducation et de sensibilisation ciblant toutes les parties prenantes, y compris le grand public, sur les obligations du pays en vertu du Protocole de Montréal, en mettant particulièrement l’accent sur les réglementations récemment adoptées.

# Un rapport mentionnait que les données du Département des douanes suggéraient que les importations ne sont pas correctement codées ou ventilées lors du dédouanement et de l’enregistrement. De cette façon, les données douanières n’ont pas pu fournir un moyen adéquat de vérification des importations nationales de SAO. En l’absence d’informations fiables du Département des douanes, la vérification des importations de SAO a été effectuée à l’aide de documents d’enregistrement des importations que l’UNO exige des importateurs faisant une demande d’octroi de quotas ou de permis d’importation (c.-à-d. formulaires d’enregistrement des importateurs, factures et formulaires de déclaration en douane). Il est essentiel que l’UNO soutienne les douanes dans leur transition du Système intégré de traitement du total des recettes fiscales (TRIPS en anglais)[[7]](#footnote-7) vers SYDONIA Monde. De même, la mise à jour des codes du Système harmonisé (HS) et du logiciel de saisie des données améliorera l’établissement de rapports, ce qui devraient s’accompagner de privilèges d’accès des utilisateurs par l’UNO pour assurer un suivi en ligne des importations de SAO, ce qui permettrait de recouper les informations avec les données fournies par les importateurs.

# **RAP pour des accords pluriannuels et autres RAP en suspens**

# Le Secrétariat prend note avec satisfaction des efforts déployés par certaines agences bilatérales et d’exécution pour résorber le retard pris par les RAP en souffrance. Le Secrétariat souligne à nouveau l’importance de remettre les RAP pour la phase I du PGEH, ces rapports étant obligatoires pour l’approbation de la phase II[[8]](#footnote-8).

# **RECOMMANDATION**

# Le Comité exécutif pourrait envisager :

## De prendre note du rapport global d’achèvement de projet (RAP) de 2021, figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/87/10 ;

## D’exhorter les agences bilatérales et d’exécution à soumettre à la 88e réunion les rapports d’achèvement de projet en souffrance concernant des accords pluriannuels et des projets individuels, ou bien d’exposer les raisons pour lesquelles ces rapports n’ont pas pu être soumis ;

## D’exhorter les agences principales et de coopération à coordonner étroitement leurs travaux en vue de finaliser leurs sections des RAP, afin de permettre à l’agence d’exécution principale de les remettre aux dates prévues ;

## D’exhorter les agences bilatérales et d’exécution à consigner de manière claire, bien rédigée et détaillée, les enseignements tirés lorsqu’elles soumettent leurs RAP ; et

## D’inviter toutes les personnes impliquées dans la préparation et la mise en œuvre des accords pluriannuels et des projets individuels, à tenir compte le cas échéant des enseignements tirés des RAP lors de la préparation et de la mise en œuvre de futurs projets.

## **Annex I**

**MYA PCRs RECEIVED**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Country** | **MYA sector** | **Lead agency** | **Cooperating agencies** |
| Bahrain | CFC Phase Out Plan | UNEP | UNDP |
| Cameroon | HCFC Phase Out Plan (Stage I) | UNIDO |  |
| Ghana | HCFC Phase Out Plan (Stage I) | UNDP | Italy |
| Guyana | HCFC Phase Out Plan (Stage I) | UNEP | UNDP |
| Iraq | ODS Phase Out Plan | UNEP | UNIDO |
| Qatar | HCFC Phase Out Plan (Stage I) | UNIDO | UNEP |
| Sudan | HCFC Phase Out Plan (Stage I) | UNIDO |  |

**Annex II**

**INDIVIDUAL PCRs RECEIVED**

| **Code** | **Agency** | **Project Title** |
| --- | --- | --- |
| BGD/REF/80/INV/01+ | UNDP | Conversion of Domestic Refrigerator Manufacturing Facility from HFC-134a to Isobutane as a Refrigerant and Conversion of Compressor Manufacturing Facility from HFC-134a-Based Compressors to Isobutane based Compressors at Walton Hi Tech Industries Limited (“Walton”) |
| CPR/ARS/51/INV/447 | World Bank | Phase-out of CFC consumption in the pharmaceutical aerosol sector (2007-2008 biennial programme) |
| CPR/PRO/69/TAS/531 | World Bank | Verification of production of CFCs for essential use |
| DMI/PHA/75/TAS/22 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| DOM/REF/81/INV/63 | UNDP | Conversion of a commercial refrigerator manufacturing line at Fábrica de Refrigeradores Comerciales, SRL (FARCO) from HFC-134a and R‑404A to propane (R-290) as refrigerant |
| EGY/ARS/50/INV/92 | UNIDO | Phase-out of CFC consumption in the manufacture of aerosol metered dose inhalers (MDIs) |
| EGY/FOA/76/DEM/129 | UNDP | Demonstration of Low Cost Options for the Conversion to non-ODS Technologies in PU Foams at Very Small Users (VSUs) |
| GUY/PHA/77/TAS/29 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| KUW/REF/75/TAS/29 | UNEP | Comparative analysis of three not-in-kind technologies for use in central air-conditioning (feasibility study for district cooling) |
| THA/FOA/76/DEM/168 | World Bank | Demonstration project at foam system houses to formulate pre‑blended polyol for spray polyurethane foam applications using low-global warming potential blowing agent |

**Annex III**

**OUTSTANDING INDIVIDUAL PCRs**

| **Project Number** | **Agency** | **Project Title** |
| --- | --- | --- |
| ASP/REF/76/DEM/59 | UNEP | Promoting alternative refrigerants in air-conditioning for high ambient countries in West Asia (PRAHA-II) |
| BOT/PHA/80/TAS/20 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| COI/PHA/80/TAS/26\* | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| DJI/PHA/80/TAS/24\* | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| EUR/REF/76/DEM/16\* | Russian Federation | Development of a regional centre of excellence for training and certification and demonstration of low-global warming potential alternative refrigerants |
| GAB/PHA/80/TAS/35\* | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| GLO/REF/47/DEM/268 | World Bank | Global chiller replacement project (China, India, Indonesia, Malaysia and Philippines) |
| GLO/SEV/47/TAS/269 | Portugal | Communication and cooperation support to Portuguese speaking countries (Angola, Cape Verde, East Timor, Guinea Bissau, Mozambique and Sao Tome and Principe) |
| GLO/SEV/63/TAS/309 | World Bank | Resource mobilization for HCFC phase-out co-benefits study |
| IND/HAL/34/INV/315 | World Bank | Halon production and consumption sector phase out plan |
| JOR/FUM/29/INV/54 | Germany | Complete phase-out of the use of methyl bromide in Jordan |
| JOR/PHA/38/INV/77 | World Bank | National ODS phase-out plan: aerosol, foam, MAC service and solvent sectors |
| ODS alternative surveys | World Bank | Survey of ODS alternatives at the national level |
| SWA/PHA/80/TAS/24 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| TOG/PHA/80/TAS/31\* | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| ZIM/PHA/75/TAS/52 | Germany | Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan |

\* These PCRs were received after the deadline and will be assessed at the 88th meeting.

**Annex IV**

**OUTSTANDING PCRs BY DECISION**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Country** | **MYA Sector/Title** | **Lead agency and Cooperating agency** |
| Democratic Republic of the Congo (the) | HCFC phase-out plan (stage I) | **UNEP/**UNDP |
| Qatar | HCFC phase-out plan (stage I) | **UNIDO/**UNEP |

**Annex V**

**OUTSTANDING MYA PCRs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Country** | **MYA Sector/Title** | **Lead agency and Cooperating agency** |
| Argentina | Production CFC | **World Bank** |
| Bahamas | CFC phase-out plan | **World Bank** |
| China | CFCs/CTC/Halon accelerated phase‑out plan | **World Bank**/United States of America |
| China | Halon | **World Bank** |
| China | Process agent (phase I) | **World Bank** |
| China | Process agent (phase II) | **World Bank** |
| Philippines | CFC phase-out plan | **World Bank**/Sweden/UNEP |
| Viet Nam | Methyl bromide | **World Bank** |
| Yemen | Methyl bromide | **Germany** |

1. Des réunions et un processus d’approbation en période intersessions auront lieu en ligne en juin et juillet 2021 à cause du coronavirus (COVID-19) [↑](#footnote-ref-1)
2. Les enseignements tirés des RAP pour les accords pluriannuels peuvent être consultés dans la base des données correspondante, à l’adresse suivante : [http://www.multilateralfund.org/myapcr/search.aspx](http://www.multilateralfund.org/pcrmya/search.aspx) [↑](#footnote-ref-2)
3. Excluant la préparation de projet, les programmes de pays, les projets pluriannuels, le réseautage, les activités d’échange d’informations et les projets de renforcement des institutions. [↑](#footnote-ref-3)
4. Incluant les RAP achevés et reçus provenant des pays suivants : Afrique du Sud (1), Australie (25), Autriche (1), Danemark (1), Espagne (4), États-Unis d’Amérique (40), Finlande (5), Israël (2), Pologne (1), République tchèque (2), Suède (5) et Suisse (3). [↑](#footnote-ref-4)
5. Les enseignements tirés des RAP individuels peuvent être consultés dans la base de données correspondante, à l’adresse suivante : <http://www.multilateralfund.org/pcrindividual/search.aspx> [↑](#footnote-ref-5)
6. SYstème DOuaNIer Automatisé CNUCED. [↑](#footnote-ref-6)
7. Total Revenue Integrated Processing System. [↑](#footnote-ref-7)
8. (Décision 81/29). [↑](#footnote-ref-8)